

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 12 MAI 2014

L'an deux mille quatorze, le douze du mois de mai à vingt heures trente minutes, le conseil Municipal de Saint-Antoine s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame PRÊTRE Brigitte, Maire.

Sont présents : Mesdames Brigitte PRÊTRE, Laurence BASSI, et Messieurs Nicolas PAILLARD, Jean-Sébastien GRESARD, Philippe CHAPUIS, Joël VIONNET, Julien LAURENT, Emmanuel FRANCHINI.

Absents Excusés : Messieurs David GUZZON et Éric MAILLET.
Mr MAILLET a donné procuration à Mr FRANCHINI.

Secrétaire de séance : Monsieur Emmanuel FRANCHINI.

Madame le Maire demande une modification à l'ordre du jour :
D.M. Budget Lotissement.
Cette modification est acceptée à l'unanimité des présents.

1/Approbation du Compte Rendu du 14 Avril 2014

Le Procès-verbal du 14 Avril 2014 est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

2/Désignation des titulaires et suppléants de la Commission (Appel d'Offres)

Madame le Maire nous informe que la sous-préfecture demande pour la commission d'appel d'offres, autant de membres titulaires que de membres suppléants au nombre de trois à savoir que nous avons trois titulaires et un seul suppléant donc se désigne pour compléter cette commission Madame Laurence BASSI et Monsieur Jean-Sébastien GRESARD comme suppléants.
Cette proposition est acceptée à l'unanimité des présents.

3/Désignation des délégués aux commissions communautaires

- 1 Aménagement du territoire : Madame Brigitte PRÊTRE.
- 2 Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) : Monsieur Joël VIONNET.
- 3 Très haut débit : Monsieur Julien LAURENT.
- 4 Assainissement : Monsieur Nicolas PAILLARD.
- 5 Finances développement économique : Monsieur Nicolas PAILLARD.
- 6 Ecoles-Jeunesses : Monsieur Éric MAILLET.
- 7 Tourisme-Sport : Monsieur David GUZZON.
- 8 Communication-Culture : Madame Laurence BASSI.
- 9 Environnement-Gestion des Déchets-Milieus Naturels : Monsieur Jean-Sébastien GRESARD.
 - 10 Eau Potable : Monsieur Philippe CHAPUIS.

Madame le Maire remercie le conseil pour son implication dans les commissions.

4/Sécurité Routière Ecole

Les commissions école, sécurité routière et voirie ont fait une réunion de travail le Mardi 29 Avril 2014 suite à un incident survenu sur le parking de l'école.

De ce groupe de travail, il en ressort plusieurs idées :

- D'installer des barrières de sécurité à l'entrée de l'école pour éviter le stationnement des voitures de parents d'élèves, seul les résidents des appartements qui se situe au-dessus de l'école auront accès.

- Une étude de prévoir un parking en épis le long de la rue des Frênes.
- Prévoir quelques places de parking sur la pointe entre la rue des Frênes et la rue de la Fontaine.
- Voir pour faire un sens unique rue des Frênes via rue Fontaine ou rue Fontaine via rue des Frênes.

Dans l'immédiat, il a été décidé de mettre des barrières amovibles le long de l'école.

Monsieur Joël VIONNET nous présente une étude sur le prix des barrières type LISBONNE :

6 barrières avec un intervalle de 1,5 m : 1126 HT

8 barrières avec un intervalle de 1 m : 1917 HT

La décision est prise de mettre un panneau interdiction de stationner sauf riverains et d'informer par un mot explicatif, les riverains et les parents d'élèves.

Les commissions se chargent de faire des demandes de devis auprès des entreprises de Travaux Publics.

5/Bois

La commission forêt, bois, environnement sous la responsabilité de Monsieur Philippe CHAPUIS, ce dernier s'est renseigné auprès de différentes scieries pour vendre un lot de bois de 107 m³ (chablis forêt non soumise), la scierie Lonchamp de MOUTHE a répondu favorablement pour l'achat de ses bois au prix moyen de 55 Euros le m³. Le conseil municipal accepte cette proposition par vote à main levée 9 voix pour.

Une vente de feuillus est demandé par notre responsable O.N.F. Mr Bruno HENRIET, cette vente aura lieu le Mercredi 4 Juin 2014 à la salle des fêtes de Saint-Antoine à 20h30.

Les feuillus se trouve sur la forêt de la Joux et l'entrée du bois de Ban. Les informations avec le détail des lots et le détail des stères seront à notre panneau d'affichage d'ici quelques jours.

Une mise à prix est souhaitée à 22 euros le stère pour la forêt de la Joux et à 30 euros le stère pour le bois de Ban.

La vente sera réalisée par l'ONF.

6/Fêtes des mères

Madame le Maire avait nommé responsable Madame Laurence BASSI pour le choix du gâteau « fête des mères ». Madame BASSI et Madame le Maire ont choisi la « déclinaison trois chocolats » qui sera réalisé par la Maison POIX-DAUDE de JOUGNE.

Exceptionnellement la livraison se fera le vendredi 23 Mai 2014 fin de journée par les conseillers.

7/Élection Européennes

Madame le Maire demande à chaque conseillers de s'inscrire sur le tableau prévu en fonction de la plage horaires de leur choix pour tenir le scrutin du Dimanche 25 Mai 2014.

Il manque deux personnes pour tenir le scrutin, le secrétariat de Mairie se charge de faire le nécessaire pour compléter ce tableau. Celui-ci sera affiché.

8/Demande d'autorisation de stationnement d'un commerçant en restauration rapide

Madame le Maire nous a informé lors de la réunion précédente qu'un commerçant ambulant voulait installer un camion Kebab sur notre commune. Nous avons demandé plus de précision à ce commerçant.

Les réponses apportées sont :

1. Présence le jeudi soir à partir de 17h45 jusqu' à 22h00
2. Pour de la vente à emporter
3. Souhaite un accès électricité et un emplacement annuel sur le parking de la Mairie

Après discussions, Madame le Maire demande un vote à main levée :

4 voix contre

3 voix pour

2 abstentions

La demande est refusée. Nous ferons un courrier à l'intéressé.

9/Défibrillateur

Madame le Maire nous fait part d'un courrier reçu par le Syndicat Mixte des 2 Lacs pour l'achat groupé d'un défibrillateur avec un tarif préférentiel. Monsieur David GUZZON se propose pour faire une formation au sein de la commune pour les personnes qui seraient intéressées tout en restant bénévole sur la formation. Par vote à main levée 9 voix pour, le conseil donne son accord pour l'achat d'un défibrillateur.

10/Décision Modificative Budget Lotissement

Madame le Maire nous informe que notre budget Lotissement est erroné, les recettes ont été inversées avec les dépenses dans la section investissement. Il convient donc de prendre une décision modificative. Madame le Maire demande le vote à main levée 9 voix pour, accepte cette modification.

11/Questions diverses

Madame le Maire demande à la commission de voirie de se mettre en contact avec les entreprises SAULNIER, CUENOT et LA MONTAGNARDE, pour boucher les trous sur les routes. Madame le Maire et Madame Laurence BASSI se réunissent le Lundi 19 Mai 2014 à 20h00 pour le fleurissement du village. Le conseil municipal demande le même programme que l'année 2013. Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il faut acheter des numéros pour les nouvelles maisons ainsi qu'une plaque pour la rue du ROCHAS avec un T à la fin.

Madame le Maire nous informe qu'elle a reçu les documents pour la commission communale des Impôts direct, elle demande aux conseillers qui veulent en faire partie :
Monsieur Joel VIONNET comme titulaire
Messieurs Nicolas PAILLARD, Philippe CHAPUIS, et Jean-Sébastien GRESARD comme suppléants
La décision finale se fait par le centre des Impôts.

Madame le Maire nous fait lecture du courrier de Madame Annie GENEVARD pour une invitation à une réunion publique le lundi 19 Mai 2014 à 20h30 au Théâtre Bernard Blier de Pontarlier avec la présence de François FILLON.
Madame le Maire nous fait part d'un bordereau de situation reçu de la perception en date du 28 Avril 2014 concernant des locataires de la commune dont les loyers de retard sont d'un montant d'environ 4800 euros.

Monsieur Joël VIONNET et Madame Laurence BASSI font un compte rendu sur la réunion du 6 Mai sur les écoles maternelle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h35.